La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIIme Année — No 19
Journal bimensuel — 1er Octobre 1934

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

LA TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn N. Y., U. S. A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13 ; (D).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah ; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible ; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin ; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre ; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

Abonnements :

Suisse : 1 an 6 fr. — Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr. —
France : 1 an 30 fr. — Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 15 fr. —
Belgique : 1 an 30 fr. — Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 15 fr. —
Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

5889 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222 m
Mardi .... 19.45—20.15
Jeudi .... 19.45—20.15
Samedi .... 19.45—20.15
Dimanche .... 12.00—12.30

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw — Longueur d'onde 329 m
Mercredi .... 19.50—20.05
Samedi .... 19.50—20.05

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 209 m
Vendredi .... 20.15—20.30

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique) — Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 8.45—9.00

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
Dimanche .... 16.30—17.30

Période de louanges du royaume

Avec cette période de neuf jours (du 29 Septembre au 7 Octobre) commence pour ainsi dire la nouvelle année de rapport (1934/1935). Le message du royaume sera proclamé sur le monde entier et il est à prévoir que pendant cette époque un plus grand nombre de pays — où habitent des Témoins de Jéhovah — recevront un témoignage. Presque dans tous les pays, les Témoins de Jéhovah et les Jonadabs répandront surtout la nouvelle brochure « *Le juste Souverain* ».

Nous vous prions de ne pas oublier, à la fin de cette période, de remettre promptement le rapport de votre travail au bureau chargé de surveiller l'œuvre du témoignage, dans votre territoire.

Conférences publiques
au moyen de phonographes reproducteurs électriques

Jéhovah a béni abondamment l'usage des phonographes reproducteurs électriques. Il a clairement montré que cet appareil répond aux exigences actuelles, c'est-à-dire celles de l'heure où l'ennemi, sous la direction de Gog, cherche à retirer aux oints l'usage des postes émetteurs et où le monde aimerait beaucoup entendre le message de Dieu, mais non pas celui des hommes. Cet appareil, fonctionnant par force électrique, a procuré aux Témoins de Jéhovah de plus amples occasions de prêcher le message de vérité, de sorte que nos écrits sont demandés davantage et que des groupes se sont formés pour étudier la parole de Dieu. Plus de 450 appareils sont en usage aux Etats-Unis et bon nombre dans d'autres pays. — Pour de plus amples détails prière de s'adresser à la Société.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST
XXXIIIme Année 1er Octobre 1934 No 19

Ses Alliances

(7me partie)

« Le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent et il leur fait connaître son alliance. » — Ps. 25: 14; version synodale.

L'ALLIANCE DE JÉHOVAH est sa volonté ou sa résolution exprimée dans sa Parole; elle indique également les moyens dont il se sert pour accomplir sa volonté. Son alliance n'est pas son « plan », car le fait de tracer un plan serait inconciliable avec sa toute-puissance. Ce qu'il décide sera certainement accompli; il choisit, selon son bon plaisir, les moyens propres à accomplir ses desseins. Les desseins de Jéhovah sont un mystère, un secret pour toutes les créatures terrestres qui n'ont pas reconnu combien l'homme est insignifiant et n'ont pu comprendre la bonté et la souveraineté de Jéhovah. Qui ne craint pas Dieu, ne peut comprendre convenablement les rapports existants entre la créature et le Créateur. La crainte de Dieu ne signifie pas seulement la considération, la vénération et le respect à son égard. Elle a une signification beaucoup plus grande. Celui qui comprend que Dieu est tout-puissant, qu'il ne peut considérer avec plaisir une chose qui est injuste, celui qui a compris et saisi que tous les hommes sont imparfaits et ne peuvent, par conséquent, par leur propre force et leur dignité personnelle se tenir devant Dieu et vivre, commence à craindre Dieu. Cette crainte est le commencement de la sagesse. Mais avant que l'homme soit en mesure d'aquérir la sagesse, il doit avoir quelques connaissances de Dieu. L'homme qui craint Dieu désire acquérir des connaissances concernant la volonté de Dieu, afin de pouvoir ensuite obéir à cette volonté. Plus on s'instruit, plus on acquiert la conviction que la créature terrestre est imparfaite et incapable de se tenir devant le grand Créateur. L'homme qui a un tel sentiment est de plus en plus pénétré de la crainte de Dieu, et ce sentiment le rend parfaitement apte à être instruit dans la recherche de la bonne voie: « Quel est l'homme qui craint l'Eternel? L'Eternel lui montre la voie qu'il doit choisir. » (Ps. 25: 12) Ces hommes humbles et obéissants, qui gardent la crainte de Dieu et cherchent à le connaître, sont ceux auxquels il révèle ses desseins, ses alliances. Tout homme épris de sa propre importance ne craint pas Dieu et n'est pas en état d'être instruit et de comprendre les desseins et les alliances de Dieu. C'est pourquoi la promesse de Dieu dit qu'il révélera ses alliances à ceux qui le redoutent. Il a tenu sa promesse, ainsi que le prouvent abondamment les faits.

2 Les Israélites avaient vu la représentation de la puissance de Dieu, quand il les fit sortir de l'Egypte. De temps à autre il leur montra à nouveau sa puissance et sa bonté; mais peu nombreux étaient ceux qui craignaient réellement Dieu et lui étaient sincèrement dévoués. Dieu fit dire aux Israélites, dans les plaines de Moab, par l'organe de Moïse: « L'Eternel, ton Dieu, est un feu dévorant. » (Deut. 4: 24) L'apôtre adresse les mêmes paroles à ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée, et qui ont été admis dans l'alliance du royaume; il dit: « Car notre Dieu est aussi un feu dévorant. » C'est pourquoi l'apôtre ajoute: « C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, montrons notre reconnaissance [notre dévouement] en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte. » — Hébr. 12: 28, 29.

3 Les Israélites à Moab étaient un peuple typique, et les Iraélites spirituels, choisis d'entre les nations pour son nom, sont un peuple antitypique; les règles de Jéhovah les concernant, et qu'il a révélées en vue de la direction de son organisation, sont inflexibles et immuables. Ces prescriptions divines doivent être observées; malheur à celui qui manque ou refuse d'être obéissant. (Deut. 28: 58) La volonté de Jéhovah, en d'autres termes son alliance, a non seulement été exprimée, mais a également été révélée à présent à ceux qui ont été admis dans l'alliance du royaume et qui servent fidèlement et joyeusement le royaume; ils reçoivent, sans cesse, de nouvelles révélations à ce sujet.

4 De même que le Seigneur parla à Israël naturel à Moab, il parle également maintenant à ceux qui ont été admis dans l'alliance du royaume: 'Les choses cachées [qui n'ont pas encore été révélées] sont à l'Eternel notre Dieu; les choses révélées sont à nous et à nos enfants, si nous mettons en pratique toutes les paroles de la loi.' (Deut. 29: 29) Jéhovah n'exige de ses enfants rien qui soit impossible: « Ce commandement que je te prescris aujourd'hui, n'est certainement point au-dessus de tes forces [anglais: n'est point caché] et hors de ta portée. C'est une chose, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique. Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal. » (Deut. 30: 11, 14, 15) Tous ceux qui

sont entrés dans l'alliance du royaume endossent, par conséquent, une responsabilité beaucoup plus grande; c'est pourquoi il était nécessaire de faire figurer dans les dispositions de l'alliance, des malédictions à l'égard de ceux qui les transgressent volontairement. (Deut. 27:1-8, 13-26; 28:15-68; 29:16-29) Les malédictions ou les châtiments ne sont pas énumérés afin d'effrayer et d'obtenir ainsi l'obéissance, mais pour mettre en garde contre toutes les choses qu'il faut éviter. (Deut. 28:58) Jéhovah a choisi un peuple pour son grand et saint nom et il ne peut ni ne veut permettre que ce peuple soit corrompu par l'organisation du diable, tout en restant dans l'organisation de Jéhovah. Dans cette corrélation il annonce également ses bénédictions répandues sur ceux qui lui obéissent d'un cœur pur. (Deut. 30:1-10) Les malédictions contre Israël devaient être prononcées sur la montagne d'Ebal, ce qui signifie « stérile »; par contre les bénédictions étaient annoncées sur la montagne de Garizim, ce qui signifie « rocheux », c'est-à-dire sur le grand Rocher dont découlent toutes les bénédictions.

5 Le fait que Jéhovah fit particulièrement ressortir les malédictions et les bénédictions dans cette alliance de Moab ne montre pas seulement qu'il donnerait à ceux qui sont dans l'expectative du royaume une connaissance étendue des conséquences qu'entraînerait une façon d'agir quelconque de leur part, mais aussi qu'il montrerait aux fidèles les vérités concernant la classe du « serviteur méchant » et la classe du « serviteur fidèle et prudent », ainsi que le contraste flagrant existant entre les deux; bien plus, ce fait montre que Dieu ferait en sorte que les fidèles témoins sur la terre proclameraient ou annonceraient irrésistiblement les péchés du « serviteur méchant »: « Crie à plein gosier, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités, à la maison de Jacob ses péchés! » (Es. 58:1) Le grand juge, Christ Jésus, a commencé son jugement et ceux qui ont été rassemblés auprès de lui et admis dans l'alliance du royaume, y prennent part en proclamant les jugements déjà prononcés. (Ps. 149:5-9) « *La Tour de Garde* » ne pourrait fidèlement servir le Seigneur, si elle n'attirait pas l'attention sur le « serviteur méchant », l'« homme du péché », le « fils de la perdition » et les règles de Dieu concernant cette classe, ou si elle n'indiquait pas la mauvaise voie prise par ceux qui servent le peuple de Dieu par intérêt égoïste, comme le fit la classe des « anciens ». «*La Tour de Garde* » ne publie pas ces vérités dans le but de critiquer les hommes et de les rendre ridicules, mais uniquement à cause du nom de Jéhovah et de l'obéissance due à ses commandements.

6 Au temps où les membres du peuple de Dieu entrèrent dans l'alliance du sacrifice, tous consentirent à obéir à la volonté ou aux commandements de Dieu; ce fait doit leur être constamment rappelé. Qu'il s'agit là d'une obligation impérieuse, ressort avec certitude des paroles prononcées par Dieu à Moab. (Deut. 6:6-9); 11:18-21; 27:1-8) L'alliance traitée à Moab exigeait que ses dispositions et ses prescriptions fussent lues publiquement devant les Israélites, au lieu que Jéhovah avait choisi (dans son organisation). (Deut. 31:10-13) Il a ainsi été prédit combien il est nécessaire que les prescriptions de l'alliance du royaume fussent constamment rappelées au peuple de Dieu, afin que ceux qui en font partie puissent apprendre à connaître ce qui est exigé d'eux. « C'est pourquoi nous devons d'autant plus nous attacher aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne soyons emportés loin d'elles. » (Hébr. 2:1) « Voilà pourquoi je prendrai soin de vous rappeler ces choses, bien que vous les sachiez et que vous soyez affermis dans la vérité présente. » — 2 Pierre 1:12.

7 Jadis le saint-esprit était le consolateur et le soutien du peuple de Dieu et les frères « anciens » qu'on jugeait posséder l'esprit de Dieu agissaient en qualité d'instructeurs des consacrés. Mais à présent, depuis la venue de Christ Jésus dans le temple, Jéhovah Dieu et son grand prophète, Christ Jésus, sont les instructeurs; ils ne sont plus écartés, mais les fidèles les aperçoivent distinctement et reçoivent la connaissance et la compréhension de la parole de Dieu, grâce aux révélations du chef de l'organisation du temple. Lors de l'établissement de l'alliance à Moab, alliance qui préfigurait celle du royaume, la terre et les cieux furent pris à témoin. (Deut. 30:19) Cela montre que l'alliance du royaume et les choses qui s'y rattachent doivent être annoncées aussi à d'autres hommes sur la terre, et non pas seulement à ceux qui sont admis dans l'alliance, pour leur enseigner également ce qui adviendra. Ce qui doit être annoncé, c'est l'alliance ou la décision de Jéhovah; nul n'a le droit d'ajouter quoi que ce soit à cette prescription expressément énoncée dans sa Parole, ou d'en retrancher. — Deut. 4:2; 12:32; Apoc. 22:18,19; Prov. 30:6.

8 Le présent est donc un temps de décision et de résolution bien déterminée; toute la responsabilité repose sur ceux qui sont admis dans l'alliance du royaume. (Deut. 11:26-28) Jéhovah révèle ses secrets à ceux qui dans le temple le servent maintenant avec fidélité et avec joie, car le temps est venu où ils doivent être révélés. Après que la classe du royaume a appris ces secrets, c'est-à-dire dès qu'elle a reçu la compréhension des desseins de Dieu à son égard, elle doit faire connaître ces révélations.

L'admission du « reste »

9 Ce n'est que lorsque les saints de Jéhovah ont été rassemblés auprès de lui, dans le temple, et que la nouvelle alliance a été inaugurée pour eux, c'est-à-dire après que Sion a engendré ses 'autres enfants', que ceux du "reste" sur la terre sont admis dans l'alliance du royaume. C'est ce que préfiguraient les paroles suivantes, adressées aux Israélites à Moab: « Israël, sois attentif et écoute! Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Eternel, ton Dieu. » (Deut. 27:9) Puis Jéhovah sépare son peuple des autres peuples, pour que ses membres entrent « dans l'alliance de l'Eternel, ton Dieu,

dans cette alliance contractée avec serment, et que l'Eternel, ton Dieu, traite en ce jour avec toi, afin de t'établir aujourd'hui pour son peuple et d'être lui-même ton Dieu, comme il te l'a dit, et comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. » (Deut. 29:12,13) Jéhovah montre ainsi que le peuple choisi d'entre les nations et admis dans l'alliance du royaume, y a été admis en vue d'accomplir ses desseins, c'est-à-dire d'être employé en corrélation avec la réhabilitation de son nom. Après avoir admis dans le temple les membres fidèles et obéissants, il leur confère les vêtements du salut et le manteau de la justice, afin de les caractériser, sans qu'aucun doute soit possible, comme le peuple de Dieu, qui appartient à son organisation de justice et y a été rassemblé, conformément à sa volonté, « afin ... qu'il nous conservât la vie, comme il le fait aujourd'hui. Nous aurons la justice en partage, si nous mettons soigneusement en pratique tous ces commandements devant l'Eternel, notre Dieu, comme il nous l'a ordonné. » (Deut. 6:24,25) Dieu dit, pour consoler ceux qui sont aujourd'hui dans l'alliance du royaume et s'efforcent d'obéir à ses commandements: « Que tu es heureux, Israël! Qui est comme toi, un peuple sauvé par l'Eternel, le bouclier de ton secours et l'épée de ta gloire? Tes ennemis feront défaut devant toi, et tu fouleras leurs lieux élevés. » — Deut. 33:29.

10 Les membres du « reste » qui sont entrés dans l'alliance du royaume sont des « élus » de Jéhovah. (Deut. 4:7,8,20,32,38) Ils n'étaient pas encore un peuple dans le passé; mais à présent qu'ils ont été choisis dans le monde et oints, ils sont devenus le peuple de Jéhovah, pour son nom. (1 Pierre 2:9,10) Leur élection et leur admission dans l'alliance du royaume ne sont pas les récompenses dues à leur propre esprit de justice ou au prétendu développement du caractère; il faut les attribuer à la fidélité de Jéhovah à l'égard de son alliance, et elles contribuent à la réhabilitation de sa parole et de son nom. Ils ont été choisis pour son nom et approuvés grâce à leur fidélité et à leur obéissance. Une défaillance de ceux qui ont été appelés comme peuple de Dieu doit être considérée comme un avertissement. « Ainsi donc, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber! » — 1 Cor. 10:12,13.

11 Les Israélites avaient été dirigés par l'Eternel durant 40 ans et n'étaient par conséquent pas ignorants. De même en 1919, le « reste » n'était pas un peuple ignorant, mais il savait comment Dieu avait agi dans le passé, à l'égard des fidèles et des révoltés, durant la période de la 'préparation de la voie devant le Seigneur'; c'est ce que préfigurait l'alliance de Moab. — Deut. 11:1-9.

12 Jéhovah prédit à l'aide de l'alliance de Moab, c'est-à-dire l'alliance de fidélité, qu'il donnerait un nouveau nom au « reste », et que ceux qui en faisaient partie devaient être un peuple saint, entièrement consacré au service de Jéhovah et qui lui soit fidèlement dévoué. (Deut. 26:18,19; 28:10) Le « reste » doit donc 'savoir aujourd'hui [c'est-à-dire au jour de Jéhovah], que Jéhovah est Dieu'; c'est pourquoi ses membres sont responsables de ce que cette grande vérité soit proclamée, et ils doivent porter le témoignage de la vérité en obéissance complète envers Dieu. (Deut. 4:39,40; 29:5,6) L'obéissance leur garantit qu'ils demeureront au « pays dont vous aurez la possession » [anglais: au pays des vivants]. (Deut. 5:33; 11:21) L'alliance traitée à Moab insiste sur la fidélité; c'est pourquoi elle est justement nommée « l'alliance de fidélité ».

13 La grande bonté de Jéhovah à l'égard du « reste » et ses bienveillantes dispositions le concernant sont annoncées dans cette alliance. (Deut. 8:2-5; 29:5,6) Il laisse clairement entendre que ceux du « reste », autrefois en captivité de l'organisation de Satan, durent être complètement libérés, ramenés vers Dieu et devenir une partie intégrante de sa sainte organisation. (Deut. 30:1-8) Seuls les fidèles continuent à faire usage de leurs privilèges de servir; les privilèges dont jouissaient jadis ceux qui sont devenus infidèles sont conférés aux fidèles; c'est ce qui a été prédit par l'alliance de fidélité. (Deut. 32:21) Ce qui précède est également en harmonie avec la parabole des talents prononcée par Jésus. — Matth. 25:14-40.

14 Dans cette alliance de Moab, Dieu envisageait le temps où il rassemblerait ses enfants auprès de lui; c'est également ce que préfiguraient Esther et Ruth, et la classe qu'elles représentaient symboliquement serait, elle aussi, comprise dans l'alliance du royaume; on peut constater à présent que Dieu a accompli cette belle image prophétique. — Deut. 29:14,15; 32:43.

Ce qu'il ordonne

15 Dans l'alliance traitée à Moab, Dieu a prédit ce qu'il ordonne à ceux du « reste ». Ils doivent être un peuple distinct, nullement semblable à ceux de ce monde. — Deut. 12:29-32; 16:21,22; 18:9-14.

16 Ils ne doivent pas commettre d'adultère; l'adultère, en ce qui concerne les Israélites spirituels, signifie surtout les rapports prohibés avec l'organisation de Satan. C'est ce qui ne doit pas avoir lieu parmi le peuple de Dieu. Ceux qui en font partie n'ont même pas le droit de toucher la chose impure qu'est l'organisation satanique. (Deut. 22:13-30) Ils ne doivent accepter nul compromis avec le monde, mais prendre fait et cause pour Dieu et pour son royaume. — Deut. 7:1-5; 12:1-3.

17 Ils ne doivent pas dépendre de l'aide du monde, mais porter la vérité à tous ceux qui la désirent. (Deut. 15:6) Ils doivent rester entièrement dévoués, de tout cœur, à Dieu; on reconnaît cette intégrité absolue au fait qu'ils louent constamment Jéhovah. S'ils sont infidèles, ils déshonorent son saint nom. (Deut. 29:24-28) Jéhovah a préparé un festin pour son organisation royale, et le fidèle « reste » a été convié à s'asseoir avec Christ Jésus à sa table. Le « reste » ne doit donc consommer que la nourriture pure de la table du Seigneur; il ne doit pas être surpris cherchant les choses humaines. (Deut. 14:1-21) Il doit garder fidèlement les dispositions de l'alliance éternelle, concernant

la sainteté de la vie. (Deut. 21: 1–9) Le peuple de Dieu ne doit pratiquer ni l'usure, ni l'injustice, et ne se livrer à nulle tromperie, à nuls actes qui pourraient entraîner son inactivité. (Deut. 25: 11–16) L'oppression et la fraude ne doivent pas régner dans ses rangs, mais ses membres doivent faire preuve de générosité et de charité à l'égard des frères et sœurs pauvres. — Deut. 22: 1–8.

[18] Ceux qui sont admis dans l'alliance du royaume ne doivent pas essayer de dissimuler ce qu'ils sont. Ils ne doivent pas être amollis et efféminés; ils ne doivent pas s'habiller de façon spéciale dans le but d'attirer l'attention sur eux. Ils doivent surtout glorifier Jéhovah. (Deut. 22: 5–12) Ils doivent tous entrer dans l'unité de l'organisation de Jéhovah et se conformer aux prescriptions de l'organisation; ces prescriptions, en effet, sont édictées par le temple. Comme tous sont en parfait accord, ils auront confiance l'un en l'autre, et ils chercheront toujours à se faire mutuellement du bien. Le fait que chacun doit obéir aux prescriptions édictées par le temple, ressort encore de ce qu'il est interdit 'à chacun de faire ce qui lui semble bon'; il faut, au contraire, respecter l'ordre, et chacun doit se livrer à la tâche qui lui est confiée et présenter son tribut de louanges à Jéhovah. (Deut. 12: 8–14) Que tout membre du « reste » soit sur ses gardes, pour éviter de tomber par suite de son obstination ou de son désir entêté de suivre ses propres idées quant à la façon dont l'œuvre de Dieu devrait être accomplie. Il faut servir Jéhovah dans le lieu qu'il a choisi, où il fait habiter son nom, c'est-à-dire dans son organisation du temple. Ce service doit être accompli régulièrement, fidèlement et de la façon qu'il a prescrite. (Deut. 12: 18–28; 14: 23–27; 26: 1–3) Puisque le sanctuaire a été purifié, le « reste » doit conserver son unité parfaite. Il doit proclamer la vérité avec une grande franchise. Christ Jésus, en tant que souverain sacrificateur de Jéhovah, prodigue les bénédictions à ceux qui ont été admis dans l'alliance. (Deut. 33: 6–29) Après qu'ils eurent été admis dans l'alliance, un temps de bonheur a commencé en 1926. (Dan. 12: 12; voir *« La Tour de Garde » 1930,* page 39) Le « reste » placera dorénavant toute sa confiance en Jéhovah et ne redoutera pas l'ennemi, car Jéhovah est son refuge. — Deut. 33: 26–29.

[19] Afin que le « reste » puisse connaître les jugements du Seigneur et être en mesure de les annoncer, Moïse, dans Deutéronome qu'il a rédigé en corrélation avec l'alliance de Moab, révèle nettement le « serviteur méchant » et ce livre renferme des prophéties et des déclarations qui s'y réfèrent directement et selon lesquelles cette classe de serviteurs pervers serait mise en fuite par l'ennemi et réduite en captivité. (Deut. 32: 15–27, 30, 31) Jéhovah les jugera. (Deut. 32: 34–38; Zach. 14: 2) L'alliance de fidélité montre en outre que le fidèle « reste » n'aura rien de commun avec la classe du « serviteur méchant », mais l'évitera et refusera d'entrer en discussions avec elle. — Deut. 33: 11.

Guerre

[20] Jéhovah ordonna aux Israélites, avec lesquels il traita l'alliance à Moab, de combattre les Amalécites et les Cananéens; cela préfigurait que le fidèle « reste » doit faire une guerre offensive contre ceux qui se trouvent à présent « dans le lieu saint » et sont cependant les ennemis de Dieu. (Deut. 20: 10–17) De tels ennemis, qui prétendent faussement et trompeusement représenter Dieu, doivent être refoulés sans merci et être démasqués par la vérité. (Deut. 7: 22–24) Jéhovah donna des instructions à son peuple typique, à propos de la bataille et de la façon dont la guerre devait être engagée. (Deut. 20: 1–20) Le « reste », de même, a été instruit en ce qui concerne la manière dont il doit combattre l'ennemi, et il doit, confiant en le Seigneur, se conformer courageusement aux instructions particulières que le Seigneur lui donne. (Deut. 7: 22–24) Le fidèle « reste », combattant dans les rangs de l'armée du Seigneur, n'a pas besoin de redouter les attaques des ennemis retranchés d'aujourd'hui, qui sont les manœuvres du diable. (Deut. 7: 17–21) Les fidèles briseront la résistance et continueront à progresser, bien que leur fidélité leur cause beaucoup d'ennuis et de maux. Ils doivent persister bravement à proclamer les louanges de Jéhovah, à annoncer ses jugements et son royaume. Jéhovah Dieu est dans leur camp; c'est pourquoi ils doivent conserver le camp dans un état pur et le consacrer entièrement à Dieu. (Deut. 23: 9–14; 31: 1–8) Le parfait accord du « reste » et son service inaltérable et fidèle au milieu des cantiques de joie emplit de crainte le cœur de l'ennemi; c'est ce qui fut prédit par l'alliance traitée à Moab. — Deut. 2: 25; 11: 25; Phil. 1: 27–29.

[21] Jéhovah est le Dieu de son peuple; celui-ci est très attaché à la justice; c'est pourquoi Dieu l'appelle « Jésurun ». Il est complètement distinct de l'organisation de Satan et a été instruit des secrets du Très-Haut. Ses membres ont reçu ces instructions dans la demeure secrète, dans le temple de Dieu, et maintenant ils sont envoyés en vue de proclamer courageusement son nom. Tel est le peuple terrestre de Dieu, peuple admis dans l'alliance du royaume. Les exigences et les bénédictions préfigurées dans l'alliance du royaume ont été rédigées d'avance, en vue de prodiguer, au peuple fidèle à Dieu, des consolations accrues et une plus grande espérance. (Rom. 15: 4) Pour le réconfort et l'encouragement du fidèle « reste », Jéhovah a également fait rédiger ces paroles précieuses: « Nul n'est semblable au Dieu d'Israël [Jésurun]. Il est porté sur les cieux pour venir à ton aide, il est avec majesté porté sur les nuées. Le Dieu d'éternité est un refuge, et sous ses bras éternels est une retraite. Devant toi il a chassé l'ennemi, et il a dit: Extermine. Israël est en sécurité dans sa demeure, la source de Jacob est à part dans un pays de blé et de moût, et son ciel distille la rosée. Que tu es heureux, Israël! Qui est comme toi, un peuple sauvé par l'Eternel, le bouclier de ton secours et l'épée de ta gloire? Tes ennemis feront défaut devant toi, et tu fouleras leurs lieux élevés. » — Deut. 33: 26–29.

Rapports

22 Le plus important des desseins de Jéhovah est la réhabilitation de son nom, afin que le monde entier puisse voir et entendre qu'il est Dieu, et que toute créature terrestre, qui veut vivre, doit être en harmonie avec lui qui est saint. Toutes les alliances de Jéhovah doivent par conséquent avoir certains rapports entre elles. Quand Lucifer se rebella et avait conduit l'homme sur le chemin du péché, Jéhovah déclara qu'il mettrait l'inimitié entre la postérité de la femme [« l'épouse » de Dieu, qui représente son organisation] et la postérité de Satan; il déclara en outre que la postérité de « l'épouse » de Dieu triompherait finalement, ce qui contribuerait à la réhabilitation du grand nom de Dieu. (Gen. 3: 15) Cette déclaration était effectivement une alliance de Jéhovah, parce qu'elle était une proclamation de ses desseins qui sont invariables et immuables. Christ Jésus, la postérité promise, triomphera complètement sur Satan et son organisation, pour la glorification de Jéhovah.

23 L'alliance éternelle sur la sainteté de la vie, que Dieu traita avec Noé, est également une publication de ses desseins et montre à toute la création que Jéhovah est le dispensateur de la vie, le seul Dieu véritable et tout-puissant, que nul n'a le droit de prendre la vie à un autre sans l'autorisation de Dieu et que personne, hormis lui, ne peut donner la vie. Cette alliance est une réhabilitation du saint nom de Jéhovah. — Gen. 9: 1–12.

24 Jéhovah fit venir Abraham au pays de Canaan, où il s'en servit pour le représenter, tandis que l'épouse d'Abraham préfigurait l'organisation de Dieu et leur fils, Isaac, la « postérité promise », dont Dieu se servirait pour sa réhabilitation. Les bénédictions qui doivent être prodiguées aux hommes par celui qui est chargé de la réhabilitation et qui est leur Sauveur, sont évidemment subordonnées à la réhabilitation du nom de Jéhovah, de même que l'effet est subordonné à la cause; la bénédiction de la vie accordée à ceux qui sont obéissants doit en effet prouver que le nom de Jéhovah garantit la vie et se porte garant de pouvoir placer sur la terre des créatures humaines, qui maintiendront leur intégrité envers lui et recevront, de ce fait, la vie, selon la voie déterminée. Dieu ne permit pas à Satan de tuer Job, l'homme pieux, lorsque ce grand drame fut mis en scène. (Job 2: 6) Si Job avait été tué, il n'aurait pas pu continuer à servir dans l'image prophétique. La présentation du sacrifice d'Isaac par Abraham préfigurait que Dieu tolérerait que son Fils bien-aimé fût tué par Satan, après quoi Jéhovah révélerait sa toute-puissance et réhabiliterait son nom, en ressuscitant son Fils bien-aimé. Ce fut là un triomphe de Jéhovah et une réhabilitation de son nom. Dieu avait disposé que la mort de Christ Jésus, son Fils bien-aimé, devait procurer la rançon à l'homme; cette bonté, cette bienveillance à l'égard de l'humanité, est cependant subordonnée à la réhabilitation du nom de Jéhovah. Tout membre qui croit en le Seigneur Jésus-Christ, lui obéit et reçoit la vie, sera une réhabilitation du nom et de la parole de Jéhovah.

25 L'alliance abrahamique est par conséquent l'affirmation immuable et invariable des desseins de Dieu de susciter une postérité, laquelle est son Fils bien-aimé. Celui-ci conserverait son intégrité et, à cause de sa fidélité jusque dans la mort, revêtirait la plus haute charge dans toute l'organisation divine; il serait nommé souverain sacrificateur de Jéhovah et réhabiliterait son saint nom. La résurrection de Jésus, son élévation, l'honneur qui lui a été conféré d'être investi d'un nom qui est au-dessus de tout nom dans la création entière, et la déclaration de Jéhovah selon laquelle tout genou doit fléchir devant lui et confesser son nom pour la gloire de Dieu, démontrent définitivement que l'alliance abrahamique a surtout pour but de montrer que Jéhovah est le seul Dieu tout-puissant et le dispensateur de tout don parfait. Les dispositions qu'il a prises en vue de donner, par Christ Jésus, la bénédiction de la vie à tous ceux du genre humain qui se montrent obéissants, sont moins importantes que la réhabilitation de son nom. Il n'y a pas de raison pour que Jéhovah traite une alliance avec une créature quelconque en vue de lui conférer la vie; il y a cependant toutes les raisons pour qu'il fît une alliance, c'est-à-dire pour qu'il fît clairement et nettement comprendre ses desseins de réhabiliter son nom; c'est là le but de ses alliances.

26 Jéhovah prépara en Egypte la scène sur laquelle il allait représenter symboliquement ses desseins de réhabiliter son nom. (2 Sam. 7: 23) Il a rassemblé un peuple auprès de lui et l'a séparé des autres, non seulement en vue de le sauver, mais pour avoir un peuple pour son nom; le salut de ce peuple dépend de l'obéissance dont il fait preuve dans l'accomplissement des devoirs qui lui incombent. Avant de susciter la «postérité promise», Jéhovah montra comment il choisirait un peuple pour son nom; c'est ce qu'il fit à l'aide de l'alliance traitée en Egypte et inaugurée sur la montagne de Sinaï. La nation imparfaite et pécheresse d'Israël n'aurait pu être un peuple entièrement consacré au nom de Jéhovah, avant la venue de la « postérité promise »; c'est pourquoi l'alliance de la loi y fut ajoutée, « à cause des transgressions [c'est-à-dire à cause de l'imperfection et du péché], jusqu'à ce que vînt la postérité [Christ Jésus] à qui la promesse avait été faite. » (Gal. 3: 17, 19) Isaac, fils d'Abraham, typifiait Christ Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu, la « postérité de la promesse. » Il devait venir avant qu'il pût y avoir un peuple choisi pour le nom de Jéhovah.

27 Quand Christ Jésus vint, les quelques Juifs qui avaient été fidèles, qui avaient accepté Christ et obéi à sa parole, furent transférés de Moïse, le médiateur de l'alliance de la loi, à Christ. Mais tous les autres furent rejetés. Jéhovah traita avec Christ la nouvelle alliance, afin d'accomplir par elle ce que ne pouvait réaliser l'ancienne alliance de la loi, c'est-à-dire choisir d'entre les nations un peuple entièrement consacré à Dieu, pour son nom. La nouvelle alliance était la volonté ou la décision manifestée par Jéhovah, de choisir d'entre les nations un peuple pour son nom; cette alliance est le moyen qu'emploie Jéhovah pour atteindre son but.

La nouvelle alliance n'est pas un moyen destiné à donner la vie; ceux qui sont admis dans cette alliance doivent toutefois posséder préalablement un droit conditionnel à la vie; mais par la suite, quand ils sont fidèles au Seigneur, ils reçoivent inconditionnellement la vie éternelle. Cette fidélité doit être manifestée après qu'ils sont entrés dans la nouvelle alliance. Tous ceux qui sont admis dans cette alliance doivent d'abord consentir, inconditionnellement, à accomplir la volonté de Dieu, et ce faisant appuyer leur foi et leur façon d'agir sur le sang répandu de Christ Jésus, la rançon de l'homme et l'unique moyen pour l'homme d'obtenir la vie. Après qu'ils ont été justifiés par la foi, puis engendrés de l'esprit de Dieu, ils sont soumis aux prescriptions de la nouvelle alliance; ceux qui s'étaient révélés fidèles jusqu'à la venue de Christ Jésus dans le temple, pour juger, et qui furent approuvés lors du jugement, font partie du peuple que Jéhovah a choisi d'entre les nations pour son nom. Puis la nouvelle alliance a été inaugurée pour eux, et ils ont été admis dans l'alliance pour le royaume.

28 Jéhovah traita avec David une alliance pour le royaume. (2 Sam. 7:16) Dans cette alliance, David préfigurait Christ Jésus fait Roi par Jéhovah. « J'ai fait alliance avec mon élu; voici ce que j'ai juré à David, mon serviteur: J'affermirai ta postérité pour toujours, et j'établirai ton trône à perpétuité. — Je lui conserverai toujours ma bonté, et mon alliance lui sera fidèle; je rendrai sa postérité éternelle, et son trône comme les jours des cieux. — Je ne violerai point mon alliance et je ne changerai pas ce qui est sorti de mes lèvres,» (Ps. 89:4, 5, 29, 30, 35) C'est là la déclaration immuable des desseins de Jéhovah, d'établir un royaume, en y plaçant son Fils bien-aimé. Plus tard Jésus dit à ses disciples que Jéhovah avait traité avec lui une alliance pour le royaume; de son côté il traita avec ceux qui furent choisis pour le nom de Jéhovah, avec les fidèles, une alliance aux termes de laquelle ils doivent participer avec lui au gouvernement royal et demeurer avec lui dans le royaume. (Luc 22:28–30) La nouvelle alliance fut par conséquent employée par Jéhovah pour choisir un peuple pour son nom, afin que ceux qui étaient ainsi choisis dans le monde et qui se révélèrent fidèles, pussent être admis dans l'alliance du royaume et devenir une partie du royaume.

29 A Moab, Jéhovah traita avec son peuple choisi, qu'il avait fait sortir de l'Egypte quarante ans plus tôt, l'alliance qui préfigurait l'alliance du royaume. Bien qu'il fût né d'une femme et sous la loi, Jésus ne fut pas un fils de la loi, mais le Fils de Dieu. Il observa les prescriptions de l'alliance traitée à Moab, et Jéhovah fit de lui le grand prophète préfiguré par Moïse. L'analogie de l'alliance de Moab avec l'alliance du royaume ressort encore du fait que Jésus, quand Satan le tenta, cita les paroles de Dieu relatées dans Deutéronome. Quand Satan mit en doute l'intégrité de Jésus, ce dernier cita les paroles de Deutéronome 8:3: « Jésus répondit: Il est dit: L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Matth. 4:4) Lors de la deuxième tentation, Jésus cita Deutéronome 6:16: « Jésus lui dit: Il est aussi écrit: Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu. » (Matth. 4:7) Lorsque le diable essaya une nouvelle fois de tenter Jésus, celui-ci fit allusion aux paroles relatées dans Deutéronome 6:13: « Jésus lui répondit: Il est écrit: Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul. » (Luc 4:8) En d'autres occasions Jésus cita également les paroles de la prophétie relatée dans Deutéronome. Ces paroles se retrouvent, entre autres, dans Matthieu 5:31, 33, 38 et dans Marc 10:4. Lorsque Jésus parla du rassemblement des élus de Dieu, il songeait manifestement aux paroles relatées dans Deutéronome 30:4. — Matth. 24:31; Marc 13:27.

30 Les relations entre l'alliance de la loi traitée en Egypte et inaugurée sur la montagne de Sinaï, et l'alliance de fidélité conclue à Moab préfigurent exactement le rapport existant entre la nouvelle alliance traitée en Egypte antitypique et inaugurée sur la montagne de Sion, et l'alliance du royaume, laquelle exige une fidélité absolue de ceux qui veulent finalement prendre part au gouvernement royal de Christ Jésus. (Deut. 29:1; Luc 22:14–20, 28–30) Lorsqu'il institua la cène commémorative, Jésus déclara à ses disciples que la nouvelle alliance avait été conclue et il les invita à entrer avec lui dans cette alliance; ensuite il leur dit que Jéhovah lui avait donné un royaume par une alliance, et les paroles qu'il adressa à ses disciples montrent que la fidélité est la condition capitale exigée de ceux qui ont été admis dans l'alliance du royaume. La nouvelle alliance est l'instrument dont se sert Dieu pour choisir d'entre les nations un peuple destiné à former les témoins pour son nom alors que l'alliance du royaume, qui renferme ses dispositions préparatoires, offre l'occasion aux témoins de Jéhovah qui sont admis dans cette alliance, de démontrer leur fidélité jusque dans la mort. — Apoc. 2:10.

31 La relation existant entre la nouvelle alliance, l'alliance abrahamique et l'alliance du royaume est, paraît-il, très distinctement préfigurée par l'éphod et le pectoral du souverain sacrificateur d'Israël naturel. « Ils feront l'éphod d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors; il sera artistement travaillé. On y fera deux épaulettes, qui le joindront par ses deux extrémités; et c'est ainsi qu'il sera joint. La ceinture sera du même travail que l'éphod et fixée sur lui; elle sera d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors. Tu prendras deux pierres d'onyx, et tu y graveras les noms des fils d'Israël, six de leurs noms sur une pierre, et les six autres sur la seconde pierre, d'après l'ordre des naissances. » — Ex. 28:6–10.

32 Aaron, le souverain sacrificateur, portait l'éphod jeté sur ses épaules. L'extrémité antérieure de l'éphod représente l'alliance abrahamique. La partie postérieure de l'éphod semble par contre représenter très nettement la nouvelle alliance, dans laquelle sont admis les enfants de Dieu, après qu'ils ont traité une alliance par le sacrifice, laquelle est conclue lors de leur consécration. (Ps. 50:5) La nouvelle alliance est le moyen

déterminé, employé en vue de choisir d'entre les nations, des hommes et des femmes fidèles, un peuple qui, par adoption, devient une partie de la postérité promise par l'alliance abrahamique.

33 Il est écrit, à propos du pectoral du jugement: « Tu feras le pectoral du jugement, artistement travaillé; tu le feras du même travail que l'éphod, tu le feras d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors. Il sera carré et double; sa longueur sera d'un empan, et sa largeur d'un empan. Tu y enchâsseras une garniture de pierres, quatre rangées de pierres: première rangée, une sardoine, une topaze, une émeraude; seconde rangée, une escarboucle, un saphir, un diamant; troisième rangée, une opale, une agate, une améthyste; quatrième rangée, une chrysolithe, un onyx, un jaspe. Ces pierres seront enchâssées dans leurs montures d'or. Il y en aura douze, d'après les noms des fils d'Israël; elles seront gravées comme des cachets, chacune avec le nom de l'une des douze tribus. » — Ex. 28: 15–21.

34 Le pectoral qui portait les joyaux représente l'alliance du royaume, auquel sont appelés ceux qui sont engendrés de l'esprit et dont font partie les fidèles avec Christ Jésus, le Roi et souverain sacrificateur de Jéhovah. Ceux qui sont admis dans l'alliance du royaume doivent être entièrement consacrés et dévoués à Jéhovah, ainsi que le montre aussi l'inscription « Sainteté à l'Eternel », gravée sur la lame d'or pur que le souverain sacrificateur portait sur le devant de sa tiare. Ceux-là sont les fidèles témoins de Jéhovah; ils proclament le Roi éternel et son royaume, prouvent leur fidélité jusque dans la mort et prendront finalement entièrement possession de leur héritage du royaume. — Zach. 9: 16.

35 L'alliance de la loi traitée en Egypte fut ajoutée, dans un but déterminé et pour un temps fixé, à l'alliance abrahamique, mais elle manqua de susciter un peuple pour le nom de Jéhovah, peuple qui eût pu devenir une partie de la postérité de l'alliance abrahamique; c'est pourquoi l'alliance de la loi fut abolie. Aussitôt après que cette alliance eut vieilli, la nouvelle alliance fut traitée; cette dernière était l'instrument de Jéhovah joint à l'alliance abrahamique. A l'aide de la nouvelle alliance, un peuple a été suscité pour le nom de Jéhovah, et ses membres sont devenus les témoins qui doivent proclamer son nom; les fidèles seuls ont été admis dans l'alliance du royaume. Le souverain sacrificateur d'Israël portait l'éphod et le pectoral suspendus à ses épaules, et les deux extrémités de l'éphod étaient jointes par des épaulettes. L'administration de l'alliance abrahamique, de la nouvelle alliance et de l'alliance du royaume a été confiée de même au souverain sacrificateur de Jéhovah, c'est-à-dire à Christ Jésus, qui est sacrificateur pour toujours, à la manière de Melchisédek, et toutes ces alliances sont les instruments qu'emploie Jéhovah pour l'accomplissement de ses desseins. Sur les épaulettes de l'éphod, qui joignaient ses deux extrémités, étaient fixées deux pierres d'onyx dans lesquelles étaient gravées les noms des douze tribus d'Israël, et les pierres étaient enchassées dans des montures d'or. Cela préfigurait que les douze divisions ou tribus d'Israël spirituel — c'est-à-dire le peuple choisi pour le nom de Jéhovah — constituent la liaison entre l'alliance abrahamique et la nouvelle alliance. De ce qui précède il ressort nettement que toutes ces alliances sont les alliances de Dieu et les moyens dont il se sert pour l'accomplissement de sa volonté et de sa décision, et que les choses cachées ou tenues secrètes concernant ces desseins sont révélées à ceux qui le craignent et le servent avec fidélité et joie. La vérité capitale parmi toutes celles qui ont été révélées concerne le saint nom du Très-Haut, qu'il va réhabiliter complètement.

Questions

36 L'examen de quelques questions peut maintenant être utile et faciliter une meilleure compréhension des alliances de Jéhovah. A cet effet la question posée sera suivie immédiatement de la réponse s'y rapportant.

37 *Question:* Laquelle des alliances de Jéhovah est l'alliance éternelle?

Réponse: Toutes les alliances unilatérales de Jéhovah sont éternelles, car ces alliances constituent une déclaration qu'il a faite lui-même, à propos de ses desseins; or Jéhovah ne modifie jamais ses desseins. (Mal. 3: 6) Toutes les alliances traitées entre Jéhovah et ses créatures sont éternelles, tout au moins en ce qui concerne Jéhovah.

38 *Question:* Est-il conforme à la Bible de dire que l'alliance abrahamique est l'alliance de Sarah, et que cette alliance susciterait la postérité promise?

Réponse: Non, car la Bible ne parle nulle part d'une « alliance de Sarah ». Dans l'alliance abrahamique, Abraham prit lui-même la place de Jéhovah, c'est-à-dire qu'il le représentait; l'alliance abrahamique, par conséquent, est l'expression des desseins de Dieu — sans qu'aucune condition n'y est attachée — de susciter une postérité par laquelle toutes les familles de la terre doivent être bénies. Jéhovah scella cette déclaration par un serment et, c'est pourquoi, ainsi que l'explique l'apôtre, cette promesse ou alliance divine est immuable, tant en raison de la parole qu'en raison du serment de Dieu. (Hébr. 6: 18) Abraham était le père d'Isaac ou celui qui lui donna la vie, et Isaac typifiait la postérité, donc le Fils de Dieu. « L'épouse » de Dieu n'est pas son alliance, mais elle représente l'organisation de Dieu. Christ Jésus, la postérité promise, est la postérité de Dieu. L'alliance ne suscite pas une postérité, mais Jéhovah suscite la postérité à l'aide de son «épouse», c'est-à-dire son organisation.

39 *Question:* L'Eglise est-elle la postérité de la nouvelle alliance ou de l'alliance abrahamique?

Réponse: La nouvelle alliance ne suscite pas une postérité, mais un peuple pour le nom de Jéhovah, peuple dont il se sert comme de ses témoins; ceux qui sont entrés dans la nouvelle alliance et qui se révèlent fidèles sont accueillis par

Jéhovah comme des enfants dans la maison royale des fils de Dieu, et ainsi ils deviennent, par adoption, une partie de la postérité d'Abraham. Ils ne sont ni la postérité de l'alliance abrahamique, ni celle de la nouvelle alliance. Ils sont la postérité ou les fils de Dieu. « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsque cela sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (1 Jean 3: 2) Ce n'est pas l'alliance qui engendre la postérité, mais « l'épouse » de Dieu, c'est-à-dire son organisation; la vie procède de Jéhovah lui-même.

40 *Question:* L'apôtre Paul ne dit-il pas que Sarah typifiait l'alliance abrahamique? Est-il conforme à la Bible de parler de cette alliance comme de « l'alliance de Sarah »?

Réponse: Non, il n'y a pas d'« alliance de Sarah ». L'alliance abrahamique est l'alliance de Dieu. Ce que l'apôtre dit, c'est que le fils d'Abraham, qui lui était née par son épouse Sarah, la femme libre, représentait la Jérusalem céleste, c'est-à-dire l'organisation de Jéhovah, la mère de tous les fils de Dieu.

41 *Question:* La nouvelle alliance est-elle l'alliance de la régénération, qui sera en vigueur durant le règne de Christ et apportera la vie à l'humanité?

Réponse: Non. La nouvelle alliance n'est pas une alliance de restauration à la vie et ne sera pas en vigueur, durant le règne de Christ; elle n'a nullement pour but de régénérer l'humanité.

42 *Question:* Que signifient les paroles de l'apôtre Pierre: 'Les cieux doivent retenir Christ Jésus jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses'? Si ce texte ne concerne pas le rétablissement de tout le genre humain, que signifie-t-il donc?

Réponse: Voir prochain numéro de « *La Tour de Garde* ».

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Que signifient les mots a) « son alliance »; b) « ceux qui le craignent »; c) « il leur fait connaître »?

§ 2, 3. Comparez la cause et le but de la déclaration relatée dans Deutéronome 4: 24 à la cause et au but de la citation faite de ces paroles, par l'apôtre Paul. — Hébr. 12: 29.

§ 4, 5. Montrez a) combien sont raisonnables les exigences de Jéhovah, en ce qui concerne ses enfants; b) le but et l'importance de ses déclarations concernant la malédiction ou le châtiment contre ceux qui désobéissent.

§ 6. Montrez, à l'appui de la Bible, combien il est nécessaire et important que les prescriptions à propos de l'obéissance et de la désobéissance soient constamment rappelées au peuple allié à Dieu.

§ 7, 8. Montrez la signification de la déclaration et de l'exhortation contenues dans Deutéronome 30: 19 et leur application a) à l'époque où ces paroles furent prononcées et b) au temps présent.

§ 9. Quand et comment s'accomplissent les paroles prophétiques dans Deutéronome 27: 9, 12, 13; 33: 29?

§ 10—14. Démontrez, à l'aide de textes, que les membres du « reste » admis dans l'alliance du royaume appartiennent à ceux que Jéhovah a choisis; quelle en est la preuve? Montrez, en outre, que la bonté de Jéhovah à l'égard du fidèle « reste » et l'assurance qu'il donne de veiller à son bien-être furent prédites par lui, par sa façon d'agir à l'égard d'Israël, son peuple typique, et par son alliance traitée à Moab, avec ce peuple.

§ 15—18. Montrez, à l'appui de textes, que Jéhovah prédit, dans l'alliance traitée à Moab, les conditions imposées au « reste ».

§ 19. Qu'est-il révélé dans Deutéronome, à propos du « serviteur méchant » et de l'attitude prise par le fidèle « reste » à cet égard?

§ 20. Faites l'application des instructions prophétiques que Jéhovah donna à son peuple allié, à Moab, en ce qui concerne la façon de mener les hostilités contre l'ennemi.

§ 21. Quels sont l'application et le but de la déclaration prophétique relatée dans Deutéronome 33: 26—29?

§ 22—35. Quel est l'unique dessein de Jéhovah qui établit une relation entre toutes ses alliances? En vue de montrer comment l'alliance servit à ce dessein de Jéhovah qui prime tout, montrez le but et la façon dont s'accomplissent a) la déclaration de l'alliance, dans Genèse 3: 15; b) l'alliance éternelle traitée avec Noé; c) l'alliance abrahamique; d) l'alliance de la loi; e) l'alliance par le sacrifice; f) la nouvelle alliance; g) l'alliance de Moab; h) l'alliance traitée avec David et i) l'alliance du royaume.

§ 36, 37. Laquelle des alliances de Jéhovah est l'alliance éternelle?

§ 38. Est-il conforme aux textes bibliques de parler de l'alliance abrahamique comme de l'alliance de Sarah et de dire que cette alliance suscite la « postérité promise »?

§ 39, 40. L'Eglise est-elle la postérité de la nouvelle alliance ou de l'alliance abrahamique? Sarah typifie-t-elle l'alliance abrahamique?

§ 41, 42. La nouvelle alliance est-elle une alliance de « rétablissement »? ou que voulait dire l'apôtre Pierre quand il dit que les cieux doivent retenir Christ jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses? (W. T. du 1er Juillet 1934)

Le but de la justification

LA justification par la foi, longtemps mal enseignée et mal comprise, peut aujourd'hui être clairement entendue par toute personne désirant prendre en considération les énoncés explicites, à ce sujet, contenus dans la Parole de Dieu. La justification est-elle nécessaire? Quelle en est la base et qui sont ceux qui en jouissent?

La base de la réconciliation de l'homme réside dans le sang versé par Jésus, selon les conditions de l'alliance par le sacrifice. Aucun autre sacrifice n'est exigé. Le sang de sa vie correspondait à toutes les exigences et fournissait le prix de la rançon. Cependant, il plut à Dieu de choisir d'entre le monde d'autres hommes de bonne volonté et de leur permettre de participer à l'alliance par le sacrifice. Ceux-ci sont d'abord réconciliés avec Dieu par le sang du Seigneur. Ils sont appelés saints. (1 Corinthiens 1: 2; 2 Corinthiens 13: 13; Ephésiens 1: 18) Aucune personne injuste ne pouvait être admise dans l'alliance par le sacrifice. Il s'en suit donc que ceux qui y sont admis doivent premièrement être réconciliés avec Dieu et être dans une condition parfaite devant Dieu. Ce fut dans l'intérêt de cette classe que le sang de Jésus fut d'abord présenté au ciel et appliqué comme sacrifice expiatoire, lorsqu'il apparut devant Dieu, après sa résurrection. (Hébreux 9: 24) A la Pentecôte, Dieu fit connaître, par des signes visibles,

que le sacrifice de Jésus avait été accepté comme sacrifice expiatoire pour le péché, et cela se manifesta par le saint-esprit qui fut répandu sur les disciples dévoués à Dieu et à son service. (Actes 2:1–18) En raison de leur foi en Dieu et dans le sang répandu par Christ Jésus, Dieu justifia ces hommes fidèles et les réconcilia avec lui-même. Cela est confirmé par les paroles de l'apôtre: « Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui nous devons d'avoir eu par la foi accès à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu. Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous. A plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. » — Romains 5:1, 2, 8, 9.

Pour être admis dans l'alliance par le sacrifice, les Ecritures montrent la voie à suivre, à savoir: croire en Dieu, notre grand Créateur et rémunérateur de tous ceux qui cherchent à le servir avec zèle (Hébreux 11:6); avoir foi en Jésus-Christ, la rançon de l'humanité (Jean 3:16; 14:6); être entièrement d'accord de faire la volonté de Dieu, ce qui signifie consécration (Matth. 16:24; Luc 9:23); celle-ci sera suivie de la justification grâce au sang versé par Christ, et grâce à la foi et à l'obéissance du consacré (Romains 8:33); et celui ainsi justifié est en paix avec Dieu, comme le mentionne l'apôtre dans son épître aux Romains 5:1, 2.

La justification de l'homme par Jéhovah se fait dans le seul but d'admettre le justifié à faire partie du sacrifice de Jésus. Celui qui est justifié doit être baptisé dans le même baptême de mort par lequel Jésus a été baptisé. (Marc 10:38, 39) Il est appelé à suivre la même voie que celle suivie par Jésus, l'homme parfait. (1 Pierre 2:21) Il est considéré comme juste et en condition parfaite devant Dieu en raison du sang de Jésus. Il est compté comme étant acceptable comme sacrifice et il est offert à Jéhovah par le souverain sacrificateur, Christ Jésus. A ce moment-là il est engendré de l'esprit; et ensuite, s'il répond à l'appel du royaume et qu'il est accepté dans l'alliance du royaume, il sera oint et ainsi admis dans le corps de Christ; à partir de ce moment-là il est un membre de la maison royale de Jéhovah. (Romains 8:1–15) A ceux-ci il est promis qu'ils seront cohéritiers avec Christ Jésus dans sa gloire, s'ils sont fidèles à leur consécration, s'ils souffrent et meurent avec lui. — Romains 8:16, 17.

Les disciples ne furent pas invités à entrer dans cette alliance au moment de leur élection. Notre Seigneur célébra la Pâque, comme exigé par l'alliance de la loi, juste avant qu'il fut crucifié. Lorsqu'il eut mangé la Pâque avec ses disciples, il prit le pain et le rompit, symbolisant ainsi sa mort ou qu'il déposait sa vie en sacrifice, et dit à ses disciples: « Prenez, mangez, ceci est mon corps. » Il entendait évidemment que cela symbolisait ou représentait son corps. Ensuite il prit la coupe et la leur offrit, disant: « Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés. » — Matthieu 26:26–28.

Sous la loi juive, boire du sang était une offense punissable de mort. (Lévitique 17:10) Les disciples savaient naturellement que l'invitation de Jésus de boire son sang était pour eux une invitation de participer à son sacrifice, c'est-à-dire à sa mort. A une autre occasion il avait dit: « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. » (Jean 6:53–56) Manger sa chair signifie que les hommes doivent croire que de déposer sa vie dans la mort constitue la base pour la réconciliation de l'homme avec Dieu; et que boire son sang signifie participer avec lui à son alliance par le sacrifice, conditions expresses pour devenir cohéritier avec lui dans son royaume.

En cela le clergé a de nouveau été induit en erreur par Satan, l'ennemi, et il est devenu son instrument pour dénaturer les enseignements du Seigneur. Il existe de nombreuses dénominations enseignant des doctrines qui se contredisent. Demandez à un ecclésiastique ce qu'il faut faire pour devenir un chrétien et aller au ciel; il vous répondra qu'il faut croire en Christ comme merveilleux exemple, qu'il faut être admis dans une église et en rester un membre fidèle jusqu'à la mort. Mettez-le en présence du fait que les différentes églises enseignent des doctrines qui diffèrent les unes des autres, il vous répondra: 'Cela n'a pas d'importance. Peu importe ce que vous croyez, le principal c'est que vous soyez un membre fidèle de l'église.' En effet, dans la plupart des cas le clergé ne se soucie guère de ce que leurs paroissiens croient. Ce qui lui importe le plus c'est de les garder dans le troupeau et de tirer de leurs poches le nécessaire pour soutenir l'ecclésiastique.

Le Seigneur fixa la règle selon laquelle aucun homme ne peut devenir membre de l'Eglise, qui est le corps de Christ, et jouir avec lui de la vie éternelle et de l'immortalité, s'il n'est d'abord justifié par la foi, grâce au sang de Jésus, baptisé dans sa mort et fidèle jusqu'à la mort. Boire son sang signifie prendre part à son sacrifice, et, après avoir été admis dans l'alliance, rester fidèle jusqu'à la fin; cela signifie aussi être fidèle envers Dieu et Christ et refuser de s'associer en aucune façon avec l'organisation du diable. Tous les membres de la véritable Eglise doivent être baptisés dans la mort de Christ. (Romains 6:3–6) Ils sont réconciliés avec Dieu par le sang de Jésus-Christ avant d'avoir été admis dans l'alliance.

Christ Jésus est le médiateur entre l'homme et Dieu, afin de conduire l'homme dans l'alliance avec Dieu. La réconciliation de ceux qui deviennent chrétiens s'opère par la foi et l'obéissance. Le chrétien, c'est-à-dire celui qui est justi-

fié, engendré et oint du saint-esprit, devient une partie du corps sacrificatoire de Christ Jésus et est sacrifié par lui; puis étant fidèle, il fait partie de la « postérité d'Abraham » et des « héritiers selon la promesse » et participera donc à sa gloire et à l'immortalité. Nous lisons à ce sujet: « Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse. » (Galates 3:27–29) Christ Jésus *seul* est « la postérité d'Abraham », conformément à l'alliance inconditionnelle que Jéhovah conclut avec Abraham. (Genèse 12:1–3; Gal. 3:16) Mais la question est de savoir comment ils parviennent à être à Christ. Manifestement par l'adoption. Adoption signifie: admettre quelqu'un en qualité de fils dans une famille. Les membres du corps de Christ représentent une partie de la postérité d'Abraham, en vertu du fait qu'ils ont été incorporés à Christ Jésus et ont été admis dans la maison de Dieu, c'est-à-dire adoptés, et Christ Jésus en est le chef. Ils ne sont pas admis dans le corps de Christ en vertu de quelques œuvres qu'ils auraient pu accomplir. Dans son épître aux Galates, l'apôtre révèle que Dieu, quand les temps furent accomplis, envoya Jésus, « afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils [Christ Jésus], lequel crie: Abba! Père! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu [autre version: héritier de Dieu par Christ]. » (Gal. 4:4–7) Il fut dès l'origine dans les desseins de Dieu d'incorporer, par l'adoption, les autres fils à sa famille. « [Dieu qui] nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté. » — Ephésiens 1:5.

Y a-t-il un médiateur dans l'alliance par le sacrifice? Non. La raison est que l'alliance fut faite par Jéhovah d'une part et l'homme parfait, Jésus, de l'autre, tous les deux compétents à traiter le contrat. Un médiateur n'est exigé que lorsque l'un des contractants n'est pas qualifié ou compétent. Nul ne peut faire partie de l'alliance par le sacrifice s'il n'est justifié et par conséquent considéré comme juste devant Jéhovah. Donc, participent à l'alliance par le sacrifice seuls ceux qui sont justifiés et acceptés par Jéhovah, grâce au sacrifice de Jésus-Christ, le médiateur entre Dieu et l'homme.

Les Ecritures font voir d'une manière irrévocable que le Logos fut l'agent principal de Jéhovah dans la création de toutes choses; il fut donc sacrificateur du Dieu Très-Haut. (Jean 1:3) Un sacrificateur est celui qui, dans un emploi officiel, accomplit le service d'un autre comme agent principal. Ce n'est que lorsqu'un sacrificateur est choisi parmi les hommes, que les Ecritures montrent qu'il accomplit l'office sacerdotal. Dès le commencement de la création, le Logos fut « sacrificateur du Dieu Très-Haut », car il était le principal représentant de Jéhovah. Le service de sacrificateur fut exigé de lui lorsque vint le moment de sacrifier, pour le péché, un homme parfait comme propitiation. Du temps d'Abraham il y avait un homme de Dieu, nommé Melchisédek; celui-ci fut roi de Salem et sacrificateur du Dieu Très-Haut. (Genèse 14:18, 19) Des siècles plus tard, le sacerdoce juif fut choisi d'entre la tribu de Lévi. L'apôtre Paul montre la relation qui existe entre le sacerdoce lévitique et les animaux sacrifiés, et il ajoute: « Tout cela devient encore plus évident quand nous voyons s'élever à la ressemblance de Melchisédek, un autre sacrificateur, établi non d'après la règle d'une ordonnance charnelle, mais par la puissance d'une vie impérissable. » — Hébreux 7:15, 16; version synodale.

Le mot « s'élever » signifie ici se mettre debout. Cela ne veut pas dire que le Logos ne fut point sacrificateur du Dieu Très-Haut dans la création de toutes choses, mais que lorsque l'alliance par le sacrifice fut faite, Dieu donna le serment que son Fils serait sacrificateur pour toujours selon l'orde de Melchisédek. — Hébreux 7:17–21.

Avant cette époque, le Logos, Jésus, ne possédait point l'immortalité; mais après avoir subi favorablement l'épreuve la plus sévère, Dieu lui accorda l'immortalité et l'éleva à la plus haute position de l'univers. En même temps, Dieu fit de lui l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent. (Hébreux 5:8–10) Cela fut la base de l'alliance; étant fidèle jusqu'à la mort ignominieuse de la croix, Dieu le ressuscita et l'éleva souverainement et lui donna un nom qui est audessus de tout nom. (Philippiens 2:8–10) 'Et voici, il est vivant aux siècles des siècles' et ne mourra jamais. — Apocalypse 1:18.

Il est donc clair que l'alliance par le sacrifice fut faite au Jourdain; que Dieu donna là le serment que Christ Jésus serait pour toujours sacrificateur du Dieu Très-Haut, selon l'ordre de Melchisédek et que dès lors il n'y aurait plus de changement. Lorsque Jésus, homme parfait, vint au Jourdain, les devoirs sacerdotaux furent ajoutés à son ministère, et il se sacrifia lui-même. L'alliance de la loi fut conclue en Egypte. L'apôtre Paul déclare qu'*après* cette époque, soit après son baptême dans le Jourdain et après la tentation, Jésus fut fait souverain sacrificateur *pour toujours.* « Car la loi établit pour souverains sacrificateurs des hommes faibles; mais la parole du serment qui a été fait *après* la loi, établit le Fils, qui est consacré pour toujours. » (Hébreux 7:28; version d'Ostervald.) C'est au Jourdain que l'homme Jésus se consacra et resta consacré pour l'éternité; selon la parole et le serment de Dieu, il accomplit pour toujours l'office de sacrificateur, qui comprend en soi l'œuvre de sacrifice. Dès ce moment-là, tous les sacrifices offerts à Jéhovah devaient l'être par lui, Jésus, le souverain sacrificateur. Après sa consécration au Jourdain, le sacerdoce lévitique n'avait plus sa raison d'être. Car l'œuvre sacrificatoire du sacerdoce lévitique avait simplement préfiguré celle du sacerdoce selon l'orde de Melchisédek, que Jésus-Christ accomplirait intégralement.

Textes et Commentaires

1er Octobre

« Moi, je verrai ta face en justice; quand je serai réveillé, je serai rassasié de ton image [je serai satisfait, quand je serai réveillé par une vision de toi: Rotherham]. » — Psaume 17:15; version de Darby.

Les textes bibliques appliquent le mot « se réveiller » plus souvent à ceux qui se trouvent dans la faveur de Dieu, jouissent d'une certaine capacité de vie, mais qui sont inactifs et ont besoin d'être secoués. Ce texte s'applique incontestablement aux membres de l'organisation de Dieu, au temps où Christ est venu dans le temple et où Sion a été rebâtie. Le Seigneur recouvrit alors ses fidèles avec le manteau de la justice et les revêtit des vêtements du salut, grâce à quoi ils furent identifiés comme les membres de l'organisation de Jéhovah. Après qu'ils se furent éveillés et eurent appris que le Seigneur était dans le temple, qu'ils avaient été rassemblés autour de lui et avaient reçu le privilège de prendre part à la réhabilitation du nom de Jéhovah, ils furent satisfaits (rassasiés) et continuent à l'être en accomplissant les ordres du chef du temple, car ils ont conscience qu'ils doivent être fidèles jusqu'à la mort. T 5/15/34.

2 Octobre

« S'ils ne croient pas même à ces deux signes, et n'écoutent pas ta voix, tu prendras de l'eau du fleuve, tu la répandras sur la terre, et l'eau . . . deviendra du sang. » — Exode 4:9.

La « terre » ou le sol représente les hommes consacrés et ceux qui aiment l'ordre et éprouvent le désir sincère de voir s'établir la justice parmi les hommes. Jéhovah fit d'abord connaître à son peuple oint, que le commerce surtout contribue au maintien de l'organisation de Satan, et il agit ainsi, afin que les siens demeurassent forts dans leur foi et actifs dans la propagation de la vérité, contre cette partie de l'organisation ennemie. Les témoins de Jéhovah doivent donc répandre ces vérités sur la « terre »; ils doivent le faire en présence des représentants de Satan, afin qu'il soit donné à tous l'occasion d'apprendre que Jéhovah est Dieu. Le peuple allié à Jéhovah sait à présent que le négoce du monde n'est pas indispensable à l'existence. T 7/33.

3 Octobre

« Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne. » Matthieu 10:28.

Il est probable que beaucoup de fidèles seront tués, parce qu'ils continuent fidèlement à proclamer la vérité qu'ils ont apprise sous l'abri ou dans la demeure secrète du Très-Haut. Jésus avait, bien entendu, prévu ces faits. On peut tirer de ses paroles la conclusion que quelques-uns des fidèles seront tués. Satan et ses agents, les visibles et les invisibles, peuvent tuer les Témoins de Jéhovah, et ils essaient de le faire, mais ils ne peuvent pas détruire l'existence même de ces fidèles. Seul le grand exécuteur des desseins de Jéhovah peut agir ainsi. Voici la question telle qu'elle se pose nettement devant le « reste »: « Devons-nous craindre les hommes ou Jéhovah Dieu? » Or, il est écrit dans les Proverbes 29:25: « La crainte des hommes tend un piège; mais celui qui se confie en l'Eternel est protégé. » La crainte des hommes tendrait certainement un piège au « reste ». T 2/15/34.

4 Octobre

« Deux mille trois cents [jours] soirs et matins; puis le sanctuaire sera purifié. » — Daniel 8:14.

Il n'est pas dit dans la prophétie que la purification du sanctuaire sera achevée après 2300 jours, mais que le sanctuaire sera purifié 2300 jours après une certaine période déterminée. L'abomination du dévastateur et le péché dévastateur existent à l'époque où cette période commence, soit: à partir du 25 Mai 1926. Il est certain que la purification du temple, la maison de Dieu, commença lorsque Christ Jésus apparut dans le temple et entreprit le jugement. Il faut que vienne le temps où tous ceux qui se servirent du temple ou de l'organisation de Dieu pour accomplir un service égoïste et personnel, en vue d'un bénéfice personnel, seront expulsés, car la classe du sanctuaire doit être pure, à la fin de l'époque fixée, afin qu'une offrande de sacrifice et de louange, offrande zélée et positivement équitable, puisse être présentée à Dieu. T 10/15/33.

5 Octobre

« Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi. » — Jean 14:2,3 —

Avant de quitter ses disciples, Jésus parla avec insistance d'une grande vérité à laquelle les apôtres songeaient constamment: celle de son retour ou de son second avènement. Jésus ne dit pas, qu'il leur préparerait une place, et qu'il ferait chercher ensuite ses fidèles disciples, mais il dit: « Je reviendrai, et je vous prendrai avec moi. » L'apôtre Jean écrivit plus tard: « Et maintenant, petits enfants, demeurez en lui, afin que, lorsqu'il paraîtra, nous ayons l'assurance, et qu'à son avènement nous ne soyons pas confus et éloignés de lui. » (1 Jean 2:28) Il est certain que nul ne sera confus à l'époque où il prendra part à la première résurrection; mais il existe certainement une possibilité de confusion pour certains membres, au temps de l'avènement du Seigneur, et les événe-

ments confirment que certains furent confus et le sont encore actuellement. Cependant le Seigneur ne les rassemble pas auprès de lui. T 5/15/34.

6 Octobre

« Il m'a couvert de l'ombre de sa main. »
— Esaïe 49: 2 —

Cela signifie que le « reste » est menacé de destruction; mais Jéhovah le protège de sa force toute-puissante et l'informe qu'il est en parfaite sécurité. Il est scripturaire de penser que ceux qui haïssent les témoins de Jéhovah haïssent Dieu lui-même, qu'ils sont ses ennemis. Or, Jéhovah éclaire les derniers fidèles, il leur montre qui sont ces ennemis et leur fait par là comprendre jusqu'à quel point ils auront à lutter pour l'honneur de son nom. Parce qu'ils sont obéissants et fidèles, leur prospérité et leur conservation est en relation étroite avec la justification du nom de Jéhovah. Il sera prouvé que Jéhovah a pu placer sur la terre des hommes qui, malgré les conditions les plus difficiles, seront restés intègres et fidèles à son nom, et, de plus, qu'il garde ceux qui l'aiment vraiment. T 5/33.

7 Octobre

« Quand le soir fut venu, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelle les ouvriers, et paye-leur le salaire, en allant des derniers aux premiers. »
— Matthieu 20: 8 —

Le payement du salaire aux ouvriers, à la fin de la journée, en 1931, ne signifie pas qu'il n'y aura plus désormais de travail, ou que le travail de la vigne était terminé. Il y est dit plutôt que ceux qui reçoivent leur salaire avec joie et reconnaissance sont ceux à qui le Seigneur confie le soin de porter le témoignage dès lors et jusqu'à la fin et d'accomplir l'œuvre depuis ce jour jusqu'à la bataille et pendant la bataille d'Harmaguédon. Tout le salaire qui fut payé était et est un don bienveillant fait par le grand maître de maison à ceux qui ont travaillé dans sa vigne. Ce salaire est payé aux ouvriers alors qu'ils vivent encore sur la terre, et non pas après qu'ils sont allés au ciel. Tous ceux qui à la fin de ce temps spécial sont activement occupés dans la vigne reçoivent le même salaire, c'est-à-dire un « denier », l'honneur de recevoir le nouveau nom: Témoins de Jéhovah. T 4/15/34.

8 Octobre

« Eternel! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, ta fidélité jusqu'aux nues. Ta justice est comme les montagnes de Dieu, tes jugements sont comme le grand abîme. Eternel! tu soutiens les hommes et les bêtes. » — Psaume 36: 6, 7.

Le serviteur célèbre la bonté de Dieu et la dit aussi étendue que les vastes cieux; il parle de la fidélité de Jéhovah qui atteint jusqu'aux nues, de sa justice semblable aux imposantes montagnes qui sont comme des monuments indestructibles et éternels à son nom, de ses jugements comme du grand et impénétrable abîme. Jéhovah est celui qui conclut une alliance et qui la tient, qui l'exécute. Hommes et animaux sont compris dans cette alliance. Aucune opposition, aucune méchanceté (iniquité) ne peut empêcher la réalisation des desseins de Jéhovah. Son nom subsistera éternellement, et celles de ses créatures qui gardent son nom vivront. T 5/33.

9 Octobre

« Ne murmurez point, comme murmurèrent quelques-uns d'eux, qui périrent par l'exterminateur. »
— 1 Corinthiens 10: 10 —

Les pharisiens, lorsqu'ils étaient sur les places publiques, aimaient à se répandre en paroles pour se faire remarquer et honorer des autres hommes. Personne ne saurait tromper le Seigneur. Les pharisiens murmuraient contre Jésus parce qu'il se mêlait à des gens de basse condition, de même que certains « anciens élus » murmurent maintenant contre Dieu qui témoigne sa bienveillance au « reste » dans son ensemble lequel ne cesse de répandre la bonne nouvelle du royaume. Murmurer contre l'œuvre approuvée par Jéhovah, c'est, en effet, murmurer contre Jéhovah lui-même. Dieu chasse loin de lui ceux qui murmurent. (Ps. 106: 24-26) Ceux que Dieu appelle à son service doivent accomplir sans murmurer les tâches qu'il leur confie. (Phil. 2: 14-16) Ceux qui élèvent leurs plaintes désirent agir selon leurs propres idées, et non point conformément aux directives du Seigneur, et cela afin de se faire admirer et honorer par les autres hommes. T 5/1/34.

10 Octobre

« Et que ta vigueur dure autant que tes jours! »
— Deut. 33: 25 —

Le fidèle « reste » est éclairé pour qu'il puisse intelligemment rendre témoignage au nom de Jéhovah. La délivrance du témoignage vaut aux fidèles témoins de recevoir le feu de l'ennemi, et pour assurer leur foi ils ont besoin de la nourriture spirituelle, par quoi leur est donnée l'assurance qu'ils se trouvent du bon côté et qu'ils font ce qui est agréable à Dieu. Le Seigneur a donné la possibilité à ses fidèles d'apprécier judicieusement ces précieuses promesses énoncées dans sa Parole, et il est un privilège et un devoir pour les oints de faire connaître leur appréciation à ce sujet. Les oints doivent toujours se souvenir des grandes vérités. Le « reste » oint a la certitude d'avoir à subir, en ce temps de guerre, les persécutions et les contradictions des pécheurs; et comme la lutte se fait toujours plus âpre, Dieu pourvoit tous les membres du « reste » de ce qui leur est nécessaire pour les soutenir et les encourager. T 2/15/34.

11 Octobre

« Dans les visions de mon esprit, que j'avais sur ma couche, je regardais, et voici, un de ceux qui veillent [autres versions: le veillant] et qui sont saints descendit des cieux. » — Daniel 4: 13.

Lucifer fut institué par Dieu gardien des intérêts des créatures humaines, mais il devint infidèle au Très-Haut et loin de remplir son rôle de gardien, il s'opposa à Jéhovah et à l'homme, essayant de faire de toute chose un usage égoïste et pervers. Mais il y avait un gardien au-dessus de Lucifer. Ce gardien veillait sur l'arbre et était donc supérieur à Lucifer. Il était et a toujours été « un de ceux qui sont saints »; c'est le Logos, le Verbe de Dieu, celui qui est toujours resté entièrement fidèle au Très-Haut. La vision de Nebucadnetsar montre ce gardien descendant du ciel, et indique que le Logos, Jésus, le Bien-aimé fidèle à Jéhovah, porte son attention aux choses de la terre et particulièrement à l'homme. T 6/1/34.

12 Octobre

« Je rendrai à Babylone et à tous les habitants de la Chaldée tout le mal qu'ils ont fait à Sion sous vos yeux, dit l'Eternel. » — Jérémie 51: 24.

Lorsque l'orgueil eut rempli le cœur de Nebucadnetsar et l'arrogance son esprit, il fut immédiatement détrôné. (Daniel 5: 18–21) Après la destruction de Jérusalem par Nebucadnetsar, il n'y avait même pas sur la terre un royaume symbolique de Dieu. Satan était devenu le Maître du monde,mais il n'avait point part à l'organisation de Jéhovah. « J'en ferai une ruine, une ruine, une ruine. Mais cela n'aura lieu qu'à la venue de celui à qui appartient le jugement et à qui je le remettrai. » (Ezéchiel 21: 32) La destruction de Jérusalem par Nebucadnetsar était pour Jéhovah une ample raison d'abattre le royaume de Babylone. Satan a détruit la Sion symbolique, mais au temps fixé par Dieu, il a été chassé du ciel et lui et son organisation seront bientôt anéantis. T 6/15/34.

13 Octobre

« C'est, en effet, une grande source de gain que la piété avec le contentement. » — 1 Tim. 6: 6.

Quelques membres considèrent comme un gain d'obtenir l'approbation du groupe, manifestée par les votes, et d'être placés ainsi dans une position préférentielle, et ils pensent que pareil gain est une preuve de « piété ». L'apôtre dénie positivement la prétention, selon laquelle le gain personnel est de la piété. La « piété » c'est être entièrement dévoué à la cause de l'évangile dont le but est la justification du saint nom de Jéhovah. Si l'enfant de Dieu, par obéissance aux commandements de Dieu, se dévoue pleinement à tout ce qui justifiera le nom du Très-Haut, et si son dévouement est désintéressé et qu'il se contente de ce que le Seigneur lui a donné, cela représente pour lui un grand gain, car c'est à ceux-là que Jéhovah promet un refuge complet au temps de la détresse et finalement une part dans les bénédictions de la vie éternelle. L'homme qui recherche ces choses, en partant d'un point de vue égoïste, déplaît à Dieu; mais celui qui cherche à plaire à Dieu d'une façon désintéressée, lui plaît. T 3/1/34.

14 Octobre

« Qui s'élèvera jusqu'à son lieu saint? » — Psaume 24: 3 —

Depuis le numéro du 15 Octobre (1932) de « *La Tour de Garde* » (édition anglaise), qui publiait la résolution adoptée et contenant la nouvelle méthode d'organisation du service, certains membres, qui précédemment étaient associés au peuple oint de Dieu, se sont mis à combattre ouvertement la Société et son œuvre, dont la propagation s'étend sur l'ordre du Seigneur. Maintenant ils se lamentent et murmurent. Cela avait été prédit par la parole de Dieu, dans Jude 16. C'est là une preuve de ce que ces hommes qui murmurent et se lamentent n'étaient pas approuvés, ni admis dans le temple. La purification du temple doit comprendre nécessairement la mise à l'écart de ceux qui sont désapprouvés; or, il doit exister fatalement un certain nombre de consacrés qui ne sont pas approuvés, car dans le cas contraire l'œuvre de purification eut été superflue. L'opposition contre l'action concertée du « reste » qui rend témoignage de Jéhovah et annonce sa vengeance contre l'ennemi indique que les objecteurs ne sont pas dans le sanctuaire. T 10/15/33.

15 Octobre

« Il cria avec force et parla ainsi: Abattez l'arbre, et coupez ses branches; secouez le feuillage, et dispersez les fruits. » — Daniel 4: 14.

Ce décret divin ne signifie pas qu'au moment de la faute d'Adam et de la chute de Lucifer, les décisions de Jéhovah devaient être immédiatement exécutées, et Satan et son organisation invisible chassés du ciel et précipités sur la terre; mais il traduit les desseins du Très-Haut. Satan a fait régner sa domination sur l'organisation du mal, qui comprend la race humaine, et cela jusqu'au temps présent; mais c'est sans l'autorisation divine qu'il a exercé son pouvoir royal. Le décret de Jéhovah annonçait les desseins du Très-Haut, mais ce décret ne fut point immédiatement réalisé, Dieu désirant non pas détruire aussitôt Satan et son organisation, mais leur permettre de développer leurs efforts dans la voie du mal pour tenter de soutenir leur défi. La sagesse et la suprématie du Tout-Puissant se manifestaient ainsi, en ce qu'il attendait, pour justifier son saint nom, le temps fixé par lui. T 6/1/34.

Lettres intéressantes

Je vous bénis, Témoins de Jéhovah...

Il y a quelques jours, une personne s'arrêtait à notre barrière. Mon mari jardinait; elle lui offrit un spécimen de « *Classement des Humains* ». Contrairement à son habitude, car il hait la lecture, il m'apporta en souriant cette légère brochure. Je n'avais fait que l'entr'ouvrir, déjà j'étais saisie: « Va vite m'en acheter une encore pour que je puisse la prêter! » Il revient avec une seconde brochure et un livre « *Gouvernement* ».

Tout le contenu de ces pages répond à mon besoin le plus profond. Je suis catholique et il me manquait la base essentielle pour mon jugement.

Puissent se réaliser maintenant ces choses dites de la « fin du monde », que j'entends: fin du royaume dont le Christ n'était point, jusqu'ici, le roi incontesté. Il est à remarquer que notre religion — qui a perdu l'habitude de se baser régulièrement sur les paroles évangéliques — a pourtant proclamé le Christ Roi.

Ah, quelle soif de vérité, de justice! *Le Seigneur veuille nous rassasier!* Que de souffrances dans l'exil! Encore un peu de temps, la délivrance vient et nous retrouverons nos bien-aimés disparus.

Voilà ma dette acquittée: Je vous bénis, Témoins de Jéhovah, et je regrette mon incapacité de me joindre à vous, mais, de tout cœur, mon âme vous suit!

Me C. G. à G. (Haute Saône)

Un bain de fraîcheur

... C'est comme un bain de fraîcheur dans ce temps de mensonge et je dois à la « *Tour de Garde* » personnellement d'avoir repris courage et fierté après un découragement et une lassitude qui m'entraînaient — qui sait où!

Alors mon seul espoir, mon seul rêve est le royaume de notre Père, qui ne me paraît plus si lointain depuis que je vous connais. Merci encore du bien que vous faites à vos frères et sœurs. Je voudrais bien pouvoir vous donner mon temps pour vous aider dans votre œuvre bienfaisante, mais ce n'est pas possible ... Dans mon entourage j'essaie de vous faire connaître, c'est le seul moyen à ma disposition. De tout mon cœur avec vous.

Mme M. à N. (Seine)

Je tiens à être alimenté dans la vérité

Etant désireux de pénétrer de plus en plus dans la glorieuse vérité, vous voudrez bien m'inscrire pour un abonnement à « *La Tour de Garde* ». En effet, voilà déjà quelque temps que je suis en possession des multiples volumes publiés par la Société, la « *Tour de Garde* ». Je dois vous dire qu'ils m'ont beaucoup éclairé sur différents points restés jadis obscurs à mon entendement. Aussi, heureux de pouvoir contempler déjà la vision merveilleuse que nous donnent les prophéties sur le présent siècle mauvais, je tiens à être alimenté le plus possible dans la vérité et c'est ce qui m'induit à prendre un abonnement.

J. A. à Ch. (Saône et Loire)

Etant seule — je rends témoignage

J'ai écrit à M. le Ministre pour protester contre le refoulement de nos frères étrangers. Espérons, par la grâce de Dieu, avoir une réponse favorable.

Ici je suis seule. Je rends témoignage toutes les fois que j'en ai l'occasion. Je mets dix « *Age d'Or* » dans les environs; la bonne nouvelle du royaume est déjà bien connue, beaucoup attendent les événements, mais ne se retireront de l'organisation de Satan qu'au dernier moment!

Mme L. à St. W. (Nord)

Sa résolution

J'ai reçu votre lettre du 1er juin me relatant le refoulement des collaborateurs étrangers de la « *Tour de Garde* ». C'est avec plaisir que je prends leur défense, car ils ne faisaient aucun tort à personne et étaient honnêtes quand ils se présentaient dans les maisons. Maintenant que je vois d'où vient la vérité concernant Dieu et Christ, c'est avec plaisir que je porterai le message concernant le royaume de justice et de paix de notre Dieu juste et tout-puissant. J'ai reçu les feuilles faisant connaître les ouvrages de la « *Tour de Garde* » et j'ai commencé à en distribuer dans la commune où j'habite.

H. B. à A. (Pas de Calais)

Je continue à chercher Dieu

Ici dans ce petit pays de Bretagne: peu de croyants. Le clergé est roi et maître absolu et les écrits de la « *Tour de Garde* » sont considérés comme des œuvres impies qui ne doivent même pas être lues. Pour moi, je continue à chercher Dieu partout et je reste de tout cœur avec ceux qui sont véritablement ses témoins et le servent sans aucun but intéressé, mais uniquement dans celui de le faire connaître et aimer.

Mme B. F.

Le seul défaut de « L'Age d'Or »

J'ai lu avec intérêt toute votre série de livres et de brochures. J'ai fréquenté dans ma vie un peu toutes les sectes soi-disant chrétiennes, mais depuis la guerre, à laquelle j'ai participé ainsi que tous les chrétiens *de nom*, j'avais tout lâché parce que, ayant une conversation avec ses gens-là, leur réponse était toujours la même: ce fameux passage de Paul: « Soumettez-vous aux autorités ». Depuis des années je vivais donc séparé de toute secte religieuse.

Mais depuis que le premier numéro de « *L'Age d'Or* » m'est tombé sous les yeux, j'ai été convaincu qu'il existait encore des disciples de Christ sur la terre. Je ne vois qu'un défaut à votre journal, c'est qu'il *est trop vite lu*. Il m'arrive même de le relire, tellement il est intransigeant concernant la vérité évangélique. Il est en un mot l'application intégrale de l'évangile.

De la façon dont vous travaillez pour la paix, je vous considère comme les vrais témoins de Jéhovah dont parle la Bible.

M. J. à D. (Seine et Marne)